

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MOON SARL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN – COCODY, ANGRE
8eme tranches CGK Résidence SINA appartement C9, Lot
ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 28 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MOON SARL »

Objet : Vente de vêtements et spa; Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN – COCODY, ANGRE
8eme tranches CGK Résidence SINA appartement C9, Lot
ND, Ilot ND

Dirigeant(s) Mme KESSE MOUNA ARMELLA CYNTICHE
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03965 du 10/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27743/GTCA/RC/2023 du 10/04/2023

